

Montréal, le 19 décembre 2024

Nicolas Dubé

Ligne directe : 514-392-9432
nicolas.dube@gowlingwlg.com

VIA LE SDÉ

Adjointe
Tél. : 514 878-9641, poste no : 65322

Me Carolina Rinfret

Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : HQTД - Demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026)
R-4270-2024, Phase 1
Notre dossier : L144990015**

Chère consœur,

Par la présente, l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (l' « **AREQ** ») dépose au SDÉ sa demande de paiement de frais dans le cadre de la Phase 1 du dossier décrit en objet.

La demande de paiement de frais de l'AREQ couvre la période du 1^{er} août 2024 au 20 novembre 2024, à savoir la période entre la date de dépôt de la preuve conjointe d'HQTД et la prise en délibéré de la Phase 1 par la Régie.

L'AREQ juge que les frais demandés en phase 1 sont raisonnables compte tenu de son intervention conservatrice en Phase 1.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé

ND/sc

p.j.: Demande de paiement de frais de l'AREQ (phase 1).